

Rapport RSE

2020



Nos engagements pour l'environnement,
la société et la gouvernance.



Table des matières /

Le mot du Président	6
À propos de Kallista Energy	8
Nos chiffres clés	10
Quelques faits marquants pour Kallista Energy en 2020	11
Nos valeurs	12
Nos contributions aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	14
L'évaluation et la réduction de nos impacts	15
Nos engagements pour l'environnement	16
Notre objectif carbone pour 2022	18
Réduire de 40% nos émissions de CO ₂ par salarié	18
Réduire notre impact environnemental	20
Protéger la biodiversité et les habitats naturels	28
Nos engagements sociétaux	36
Nos engagements pour la gouvernance	44

Nos engagements /

#01	Électrifier 80% de notre flotte de véhicules d'ici 2022	p.22	#11	Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements	p.38
#02	Bannir les vols intérieurs et limiter les vols internationaux	p.24	#12	Réunir les conditions pour le bien-être au travail de nos salariés	p.39
#03	Éviter, réduire et recycler les déchets de nos bureaux	p.25	#13	Veiller à la diversité et la parité au sein de notre équipe	p.40
#04	Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements	p.26	#14	Travailler de concert avec nos parties prenantes locales	p.41
#05	Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre scope 3	p.27	#15	Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs	p.42
#06	Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants	p.30	#16	Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec nos salariés	p.46
#07	Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets	p.31	#17	Prévenir les fraudes	p.47
#08	Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens	p.32	#18	Prévenir les risques de gestion	p.48
#09	Investir dans le renouvellement de nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'électricité renouvelable	p.33	#19	Promouvoir la cybersécurité	p.49
#10	Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir	p.35			

Le mot du président



2020 nous a rappelé une fois de plus à quel point tous les habitants de la Terre sont inextricablement liés. Aux quatre coins du monde, les populations font face à un virus qui ne connaît pas de frontières. A cette crise sanitaire s'ajoute une crise planétaire encore plus grande : le changement climatique.

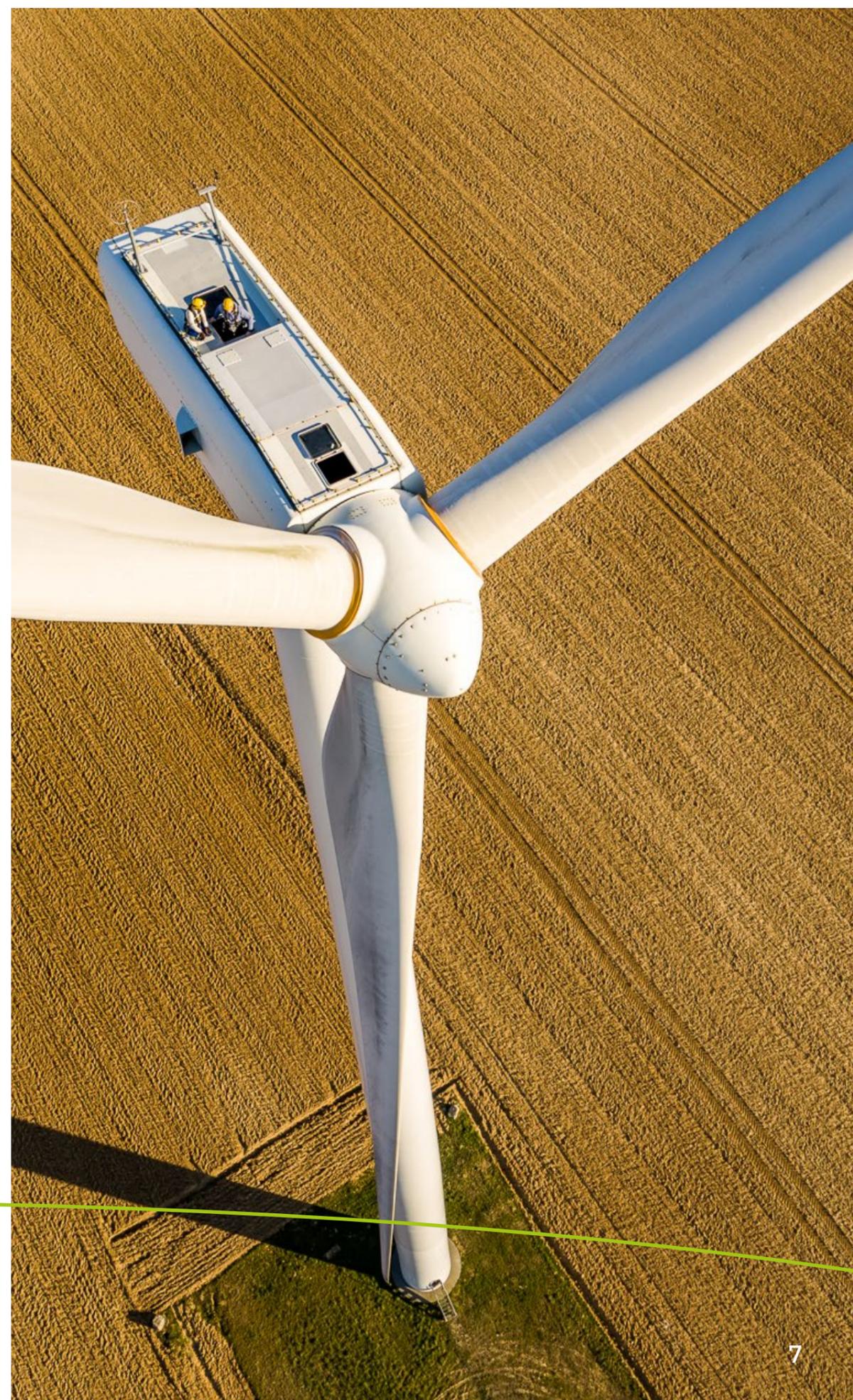
Les scientifiques du GIEC et l'ONU ont déjà sonné l'alerte : nous sommes la dernière génération à pouvoir ralentir les effets du changement climatique et la première génération à en subir les conséquences. Si le constat est grave, l'espoir est permis car les solutions offrant le meilleur équilibre entre l'économie et l'écologie existent déjà. Il est de notre responsabilité d'œuvrer de toutes nos forces pour minimiser l'impact de nos activités humaines sur l'environnement.

Kallista Energy accélère son développement pour contribuer, à son échelle, à relever ces défis : renouvellement de nos parcs éoliens les plus anciens pour optimiser la production d'énergie renouvelable ; développement de notre réseau de stations de recharge très haute puissance directement alimentées par des éoliennes qui apportera une réponse adaptée à la recharge très rapide des batteries des véhicules électriques en transit et, de ce fait, facilitera le déploiement des véhicules électriques en France ; poursuite de l'internationalisation de nos activités aux Pays-Bas et en Allemagne ainsi que notre diversification dans le solaire photovoltaïque. Autant de projets que nous portons avec la même exigence : celle de travailler conjointement avec toutes nos parties prenantes et dans le respect de nos collaborateurs pour arriver au meilleur résultat possible.

Cette accélération, nous l'effectuons à la lumière des quatre valeurs – conviction, éthique, pragmatisme et durabilité – qui guident la croissance de Kallista Energy depuis 2005 et qui se déclinent dans nos 19 engagements, pour l'environnement, la société et la gouvernance, présentés dans ce rapport.

Bonne lecture,

Frédéric Roche,
Président de Kallista Energy





À propos de Kallista Energy ✓

Nos chiffres clés



38

salariés en France (Paris, Lyon, Bordeaux et en régions) et aux Pays-Bas



20

parcs éoliens en service (213 MW) et 32 MW en construction aux Pays-Bas



L'équivalent de

300 000

habitants approvisionnés en électricité renouvelable chaque année



ou de

2 milliards

de kilomètres de recharge par an, soit le trajet annuel moyen de 152 000 Français



45,8M€

de chiffre d'affaires en 2020



~7%

de chiffre d'affaires versés en taxes locales tous les ans

Quelques faits marquants en 2020

EFFECTIF

Recrutement de 6 collaborateurs en 2020 malgré la pandémie de Covid-19

PRODUCTION



Première vente directe d'électricité pour l'un de nos parcs de Bretagne

PROJET



Autorisation environnementale pour le renouvellement de 3 parcs éoliens en Bretagne, Normandie et dans les Hauts-de-France

ELECTROMOBILITÉ

Annonce officielle du développement de notre réseau de stations de recharge très haute puissance directement alimentée par des éoliennes

DISTINCTION



2^e place et 5 étoiles au classement GRESB catégorie « Production d'énergie éolienne terrestre | Exploitation et Maintenance | Europe »

ÉQUIPE



94% des collaborateurs de Kallista Energy satisfaits de leur entreprise (Enquête People Vox)

INTERNATIONAL

Chantier de construction de notre premier parc éolien hors de France, aux Pays-Bas.

ENGAGEMENTS

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



Depuis 2020, Kallista Energy soutient les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Nos valeurs ✓

Conviction



Kallista Energy s'est fixée pour mission de développer des sources d'énergie qui contribuent à construire un avenir viable pour les générations futures. Nous voulons livrer une électricité à prix compétitif, accessible à tous, et dont la production tienne compte de l'urgence climatique. Cette conviction se traduit dans le quotidien de nos équipes par une démarche de fond visant à améliorer nos performances environnementales et sociétales, que ce soit pour nos parcs éoliens ou simplement dans nos bureaux.

Vis-à-vis de nos parties prenantes, cette conviction se traduit par :

- ✓ Une éthique très rigoureuse,
- ✓ Un processus industriel maîtrisé,
- ✓ Une gestion des risques basée sur le professionnalisme, la transparence et l'anticipation.

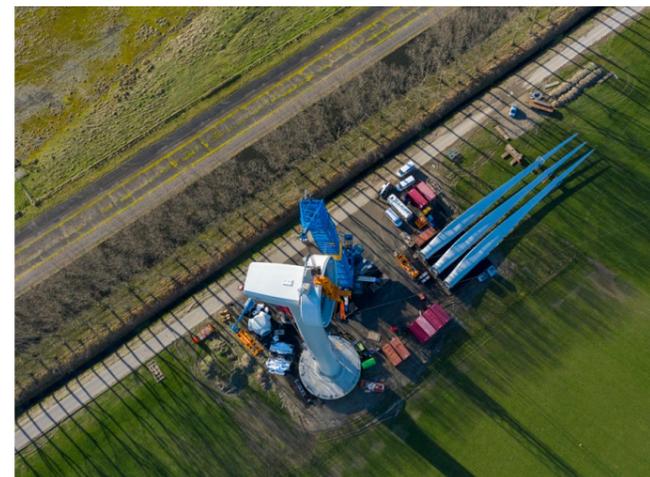
Éthique

En application des dispositions de l'Article 17- II, 1° de la loi du 9 décembre 2016 dans la logique desquelles notre groupe s'inscrit, bien qu'il soit en dessous des seuils fixés par la loi, les collaborateurs de Kallista Energy s'engagent à respecter un Code de conduite qui définit et illustre les différents comportements, susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence, à proscrire. Le code de conduite inclut la possibilité pour tout salarié de donner des alertes directement au président du comité d'audit de Kallista Energy sans passer par l'intermédiaire de la direction ou de la hiérarchie de l'entreprise. A titre d'exemple, dans le cadre du développement de nos projets, nous sommes particulièrement attentifs aux situations suivantes : l'exigence d'un loyer anormal, la spoliation d'un membre au sein d'une famille (exploitant agricole, usufruitier ou nupropriétaire), une demande de travaux ou de mesures compensatoires sans lien avec le projet ou la facturation de loyers pour des chemins normalement accessibles au public. De même, les engagements ou déclarations verbales qui peuvent être faites au cours de réunions doivent systématiquement faire l'objet d'un compte rendu écrit qui sera transmis à la direction de l'entreprise.

Kallista Energy préférera ne pas réaliser ou perdre un projet plutôt que de le remporter par des moyens dont la légalité est incertaine.



Pragmatisme



Kallista Energy investit dans des énergies compétitives, offrant le meilleur compromis entre les ressources disponibles, le rendement et l'impact environnemental.

Le choix de l'éolien, loin d'être idéologique, repose sur la fiabilité de cette technologie et sa compétitivité sans cesse croissante. L'éolien est l'une des énergies renouvelables les plus matures et les moins chères. C'est avec le même pragmatisme que Kallista Energy étudie la possibilité d'augmenter la capacité de production de ses parcs existants à travers des opérations de renouvellement et la possibilité d'investir dans d'autres sources d'énergie.

Durabilité

Pour Kallista Energy, une stratégie énergétique ne se conçoit que sur une durée longue. Nous bâtissons aujourd'hui un parc de production électrique viable, à terme, sans subventions. Une fois les investissements initiaux amortis (15 à 20 ans pour l'éolien), les centrales offriront aux générations futures la possibilité de disposer d'une électricité extrêmement compétitive. Le choix de nos investissements est ainsi guidé par les parcs offrant la garantie d'un coût de production viable, une fois les délais d'obligation d'achat de l'électricité échus. Notre démarche d'efficacité inclut le recours aux technologies les plus récentes permettant de maximiser l'utilisation du potentiel éolien de chaque site, tout en réduisant les coûts de maintenance. A ce titre, notre groupe s'est engagé dans un programme de renouvellement systématique des turbines conçues dans les années 2000 afin de disposer des machines les plus performantes et avec des coûts de maintenance les plus faibles possibles.



Nos contributions clés aux objectifs de développement durable en 2020 /



- ✓ **300 000 habitants** approvisionnés en électricité renouvelable et sûre pour rendre notre économie résiliente et durable.



- ✓ **19 900 tonnes de CO₂** évitées grâce à nos éoliennes.
- ✓ **71% de véhicules électriques et hybrides** dans notre flotte d'entreprise en 2020 (contre 46% en 2019).
- ✓ **2x moins d'émissions liées au chauffage des bureaux** par rapport à 2019 (en grande partie dû au télétravail généralisé suite au Covid-19).



- ✓ **Formation de tous les collaborateurs** itinérants aux risques routiers.
- ✓ **Télétravail appliqué** à tous les salariés lors du 1^{er} confinement (maintien du salaire pour les collaborateurs ne pouvant pas télétravailler).
- ✓ **Flexibilité des horaires** pour nos collaborateurs.
- ✓ **Formation de 4 salariés supplémentaires** aux premiers secours, à l'évacuation en cas d'incendie et à la manipulation d'extincteurs.



- ✓ **7% de notre chiffre d'affaires** en taxes locales qui contribuent à dynamiser les territoires ruraux.



- ✓ **100% des déchets** de nos chantiers traités dans des centres spécialisés.
- ✓ **Tri sélectif dans nos bureaux** depuis 2017 avec Cèdre, une entreprise qui favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.



- ✓ **Interventions régulières** lors d'événements locaux pour sensibiliser les habitants sur le changement climatique et les énergies renouvelables.

L'évaluation et la réduction de nos impacts /



Depuis sa création, Kallista Energy a inscrit la 'durabilité' comme l'une de ses quatre valeurs fondatrices. L'impératif de maîtriser notre impact sur les milieux physiques, biologiques et humains est en filigrane de toutes nos actions.

L'évaluation de nos impacts, effectuée en 2017, nous a conduit à prendre 19 engagements pour réduire efficacement et objectivement nos impacts. Nos principaux axes de travail s'articulent autour des thèmes suivants :

- ✓ Bilan carbone de notre activité et de nos installations
- ✓ L'insertion de nos projets dans les milieux naturels
- ✓ La sécurité des riverains, prestataires et employés
- ✓ La cohabitation avec les riverains et l'ancrage local
- ✓ La gestion du démantèlement de nos parcs
- ✓ La consommation des ressources naturelles non-renouvelables

L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, a nécessité des ajustements de nos modes de vie et de travail. Kallista Energy a ainsi généralisé le télétravail lors des confinements successifs, y compris avec un maintien du salaire pour les collaborateurs ne pouvant pas assurer leurs missions à distance. Cette situation a eu des impacts non-négligeables sur les déplacements professionnels de notre équipe et la consommation

d'énergie dans les bureaux. Les résultats présentés tiennent compte de la pandémie de Covid-19 et certaines actions prévues n'ont pas pu être menées à leur terme. Toutefois, devant l'urgence climatique, Kallista Energy a fait le choix de maintenir ses objectifs RSE fixés pour 2022 malgré certains retards générés par la crise sanitaire et l'internationalisation des activités de l'entreprise.



Nos engagements pour l'environnement ✓

Notre objectif carbone pour 2022 / -40% d'émissions de CO₂ par salarié

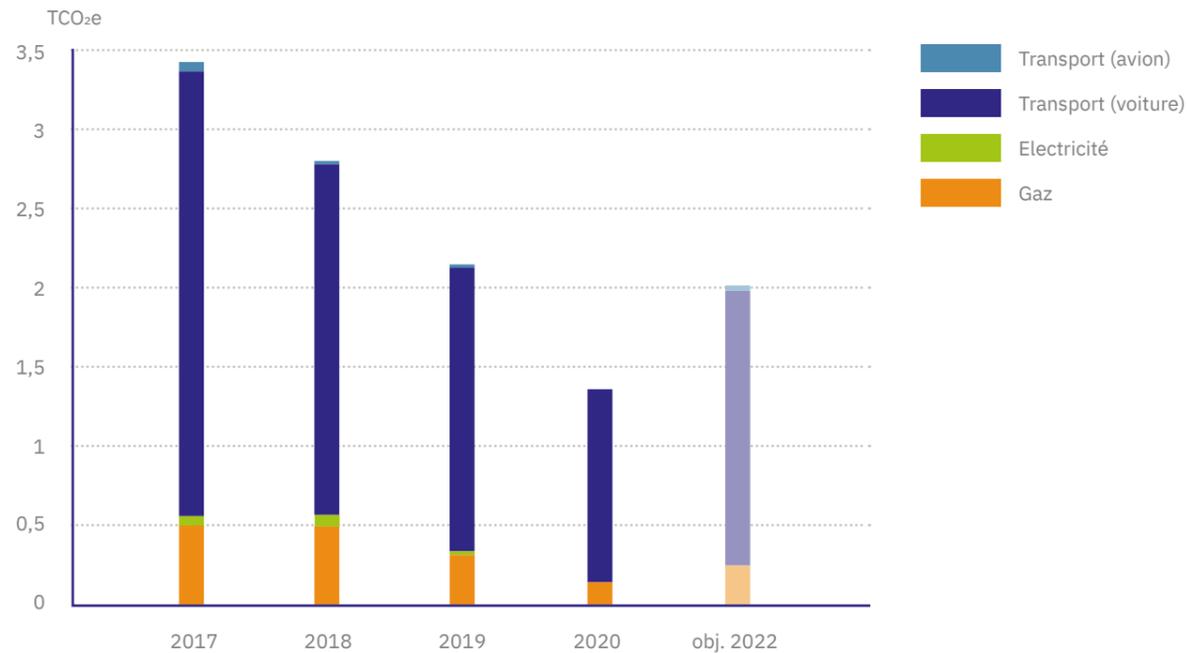
D'ici 2050, la France doit diviser par 6 ses émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'Accord de Paris sur le climat. Par conséquent, pour contribuer à cette transition nécessaire vers la neutralité carbone, Kallista Energy a défini une trajectoire carbone pour réduire ses émissions de CO₂.

Notre objectif est d'atteindre des émissions moyennes de 2 tonnes par salarié en 2022, soit une réduction 40% par rapport à 2017. Cet objectif de réduction de 40% fait écho à l'objectif intermédiaire que la France a inscrit dans sa stratégie nationale bas carbone à horizon 2030 (-40% de GES par rapport à 2030), pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Notre trajectoire carbone à horizon 2022 est détaillée dans nos rapports RSE 2019 et 2018 :

[VOIR LES RAPPORTS RSE](#)

Émissions de CO₂ équivalent par employé



Les émissions de CO₂ de nos activités de bureaux

Grâce à la production d'électricité renouvelable, le bilan global des émissions de gaz à effet de serre de Kallista Energy est positif. Toutefois, Kallista Energy a choisi d'aller au-delà de cette approche globale en isolant le périmètre de ses activités dites 'support' (activité administrative, le développement et l'exploitation des parcs éoliens), dont le bilan est quant à lui globalement négatif.

Notre trajectoire carbone en 2020

Le télétravail généralisé avec les confinements successifs en 2020 conduit à une baisse mécanique des émissions de CO₂ liées à nos déplacements professionnels et à la consommation d'énergie dans nos bureaux.

Les émissions de CO₂ moyennes par salarié, qui ont diminué de 37% par rapport à 2019, sont en partie attribuables à la crise sanitaire. Néanmoins, Kallista Energy maintient sa trajectoire carbone de -40% de CO₂ par salarié pour 2022, car la pandémie de Covid-19 est venue renforcer notre conviction qu'une accélération de nos efforts était nécessaire pour assurer la résilience de nos sociétés dans les années à venir.

Des ajustements en 2021 et une nouvelle feuille de route à partir de 2022

En 2021, Kallista Energy déménagera ses équipes parisiennes dans de nouveaux locaux pour disposer d'un espace de travail en accord avec la croissance de l'entreprise. Notre trajectoire carbone sera par conséquent affinée pour prendre en compte la performance énergétique des nouveaux bureaux ainsi que le mode de chauffage. Notre recherche de nouveaux locaux privilégiera, dans la mesure du possible, les biens présentant des atouts pour maîtriser au mieux notre consommation d'énergie. Par ailleurs, en 2022, notre trajectoire carbone initiée en 2018 pour réduire nos émissions de CO₂ de 40% par salarié arrivera à son terme. Notre équipe travaillera sur une nouvelle feuille de route tout aussi ambitieuse à mettre en place à partir de 2022.





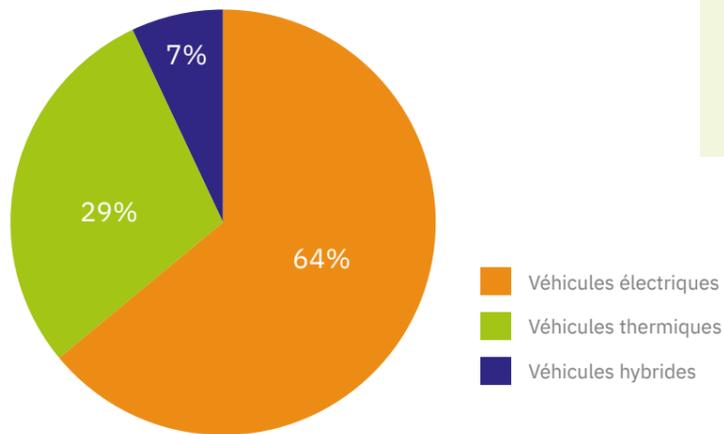
Réduire notre impact environnemental ✓

Engagement #01 / Électrifier 80% de notre flotte de véhicules d'ici 2022

Le transport constitue la première source d'émission de CO₂ pour Kallista Energy, sur le périmètre de ses activités de bureaux. En 2018, le transport représentait 60% de nos émissions. Cette situation s'explique notre activité de développement de projets et l'exploitation de nos parcs qui nécessitent des interactions au cœur de territoires ruraux souvent peu ou pas desservis par des transports en commun.

Les émissions de gaz à effet de serre générées par les véhicules de la flotte de Kallista Energy ont marqué une baisse de 32% par salarié en 2020 par rapport à 2019. Les effets de l'électrification de la flotte ont été accentués par la crise sanitaire qui a conduit à une limitation des déplacements.

La flotte de véhicules de Kallista Energy en 2020



97%

de nos collaborateurs effectuent leurs trajets domicile-bureau en transport en commun, à vélo, en trottinette ou à pied en 2020. Les 3% restants réalisent ces trajets en véhicule électrique !

De plus, les véhicules électriques permettent aux collaborateurs qui ont des voitures de fonction de réduire aussi leur empreinte carbone personnelle.

Résultats	Réalisations	Objectifs
2019 46% électriques et hybrides dans notre flotte (38% de véhicules électriques). Achat de cartes d'abonnement pour tous nos collaborateurs qui ont la possibilité de prendre le train pour leurs déplacements.	2020 71% de véhicules électriques et hybrides dans notre flotte (64% de véhicules électriques).	2021 et au-delà 2021 : 73% de véhicules électriques et hybrides. 2022 : 80% de véhicules électriques. 2024 : 100% de véhicules électriques.

Un engagement renforcé par le projet porté par Kallista Energy en faveur de l'électromobilité

En 2020, Kallista Energy a annoncé le développement d'un réseau de 80 stations de recharge très haute puissance directement alimentées par des éoliennes. Ce projet vise à contribuer à réduire les émissions de CO₂ liées au transport, le premier poste d'émission de gaz à effet de serre en France, avec la production d'énergie renouvelable pour

recharger les véhicules et l'installation de bornes pouvant proposer des recharges ultra-rapides pour faciliter la transition vers le véhicule électrique. Ce réseau de stations de recharge vient par conséquent conforter l'engagement de Kallista Energy d'électrifier 100% de sa flotte à partir de 2024.

En 2018, Kallista Energy s'était fixée pour objectif d'électrifier 85% de sa flotte de véhicules, en incluant les véhicules électriques et hybrides. Comme notre activité requiert de longs trajets sur autoroute ou sur les grands axes routiers, les véhicules hybrides se sont révélés peu pertinents pour contribuer à réduire de manière significative les émissions liées à nos déplacements. Cet objectif a, par conséquent, été revu pour intégrer uniquement des véhicules 100% électriques à horizon 2022 (80% de véhicules électriques dans notre flotte au lieu de 85% de véhicules électriques et hybrides).

À leur échéance, les contrats de location de longue durée des voitures thermiques sont remplacés par des locations de véhicules électriques. Quand un remplacement par un véhicule électrique n'est pas encore possible (traction de charges lourdes, impossibilité de recharger à domicile ou à proximité...), les collaborateurs sont sensibilisés à l'écoconduite en attendant une solution électrique viable.

Émissions de GES liées aux voitures



* Calcul sur l'ensemble du cycle de vie des véhicules, construction y compris

Engagement #02 / Bannir les vols intérieurs et limiter les vols internationaux

Depuis 2018, aucun vol intérieur n'est effectué en avion chez Kallista Energy.

En plus des abonnements SNCF déjà mis en place, la crise sanitaire a accéléré le déploiement de solutions de visioconférence pour tous les collaborateurs.

L'internationalisation des activités de Kallista Energy aux Pays-Bas et prochainement en Allemagne nécessitera des déplacements hors de France. Les transports en commun, et les véhicules électriques seront privilégiés autant que possible avant d'envisager l'avion.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
Aucun vol en France. 5 vols en Europe. 1 déplacement AR vers l'Ecosse en train. Plusieurs déplacements aux Pays-Bas en train et train + voiture électrique.	0 vol en avion. Déploiement d'une solution de visioconférence à l'ensemble des collaborateurs avec achat de matériel pour tous (casques et micros). L'étude d'un partenariat pour la compensation carbone des vols avec un organisme reconnu avait aussi été inscrite dans nos objectifs. Cet objectif n'a pas été priorisé en raison de l'absence de vol en 2020 et la crise sanitaire. Cet objectif est complété par l'étude d'un partenariat avec l'Office National des Forêts pour créer des puits de carbone, sans corrélation directe avec nos vols en avion.	0 vol domestique en France. 8 vols maximum en Europe. Equipement des grandes salles de réunion de nos nouveaux bureaux parisiens avec des systèmes de visioconférence complets.

Engagement #03 / Eviter, réduire et recycler les déchets dans nos bureaux

Pour le recyclage de nos déchets, nous travaillons depuis 2017 avec Cèdre, une entreprise qui favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.



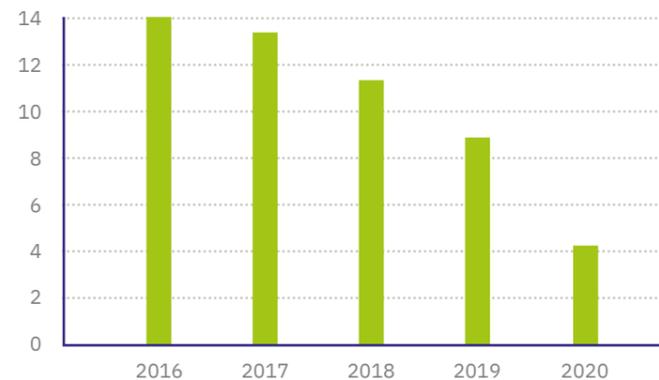
Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
Engagement de ne plus acheter de bouteilles en plastiques pour les bureaux de Paris. Fourniture de gourdes en inox à l'ensemble des collaborateurs. Mise à disposition de carafes d'eau pour les invités.	0 bouteille d'eau en plastique achetée pour les bureaux. Élargissement la collecte de déchets dans nos bureaux de Paris : cartouches, capsules, piles.	0 bouteille d'eau en plastique achetée pour les bureaux. Installer une fontaine proposant de l'eau micro-filtrée eau dans les nouveaux bureaux. Sensibilisation des invités à l'impact des bouteilles en plastique à travers la mise à disposition de carafes en verre. Mettre en place des signatures électroniques afin de limiter la consommation de papier. Continuer la collaboration avec Cèdre.

Engagement #04 / Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements

Le chauffage au gaz et la consommation d'électricité de nos bureaux parisiens, qui regroupent la plus grande partie de notre équipe, représentaient 15% de nos émissions de CO₂ en 2017. Les relevés de compteurs de gaz et d'électricité envoyés par nos fournisseurs sont analysés tous les 6 mois.

La consommation de gaz de notre siège à Paris a baissé de moitié en 2020 par rapport à 2019. Les bureaux ont été peu utilisés au cours de l'année en raison de la généralisation du télétravail. La confirmation de la baisse de consommation de gaz amorcée 2019 avec le remplacement des chaudières par des modèles plus performants et un meilleur pilotage de la température est par conséquent difficile à évaluer pour 2020.

Emissions de GES liées au chauffage de nos bureaux parisiens (en TCO_{2e})



100%

D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE
POUR NOTRE SIÈGE À PARIS

—
Depuis 2019, nous avons souscrit à un contrat de fourniture d'électricité auprès d'Hydronext, un fournisseur qui certifie la vente d'une électricité issue de sources renouvelables en France.

Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
<p>Changement des 2 chaudières des bureaux parisiens et installation de thermostats plus modernes.</p> <p>Changement des fenêtres dans l'un des bureaux les plus exposés au bruit et aux changements de température à Paris.</p> <p>Baisse mesurée de 23% de la consommation de gaz sur la période de chauffe de juillet 2018-juin 2019 et sur S2 2019.</p>	<p>Les actions prévues en 2020 (changement de fournisseur de gaz, remplacement de fenêtres pour une meilleure isolation...) ont été reportées en raison de la crise sanitaire et de la confirmation du déménagement du siège de Kallista Energy en 2021.</p>	<p>Ajustement de nos actions en fonction de la performance énergétique et des équipements des nouveaux locaux parisiens, une fois l'emménagement effectué.</p>

Engagement #05 / Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre scope 3

Les parcs éoliens de Kallista Energy sont construits clé en main et leur maintenance préventive est effectuée par des entreprises sous-traitantes (constructeurs turbiniers).

Les émissions de GES relatives à la construction et au fonctionnement des éoliennes sont donc intégrées dans le scope 3 de notre bilan carbone (émissions indirectes).

Nous travaillons avec nos sous-traitants pour identifier les innovations technologiques que nous pouvons introduire sur nos chantiers de construction ou en phase d'exploitation de nos parcs pour améliorer leur impact environnemental.

Nous souhaitons par ailleurs nous assurer que ces sous-traitants partagent les valeurs du Pacte Mondial des Nations Unies, dont Kallista Energy est signataire, et sont prêts à s'engager les respecter.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
<p>Intégration systématique d'une clause ESG dans contrats de maintenance ou de construction à partir de 2019.</p>	<p>Les réponses apportées par nos principaux fournisseurs quant à l'utilisation de béton bas-carbone pour les fondations suite à nos sollicitations ne sont pour le moment pas concluantes.</p> <p>Nos efforts ont porté sur l'étude d'autres options. Voir engagements #07 et #09.</p>	<p>Intégrer une obligation de respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans nos contrats d'achat d'éoliennes, de construction clé en mains de nos parcs et de maintenance préventive de nos infrastructures.</p> <p>Cette clause permettra de caractériser une faute contractuelle en cas de non-respect de ces engagements, faute dont la gravité pourra entraîner la résiliation du contrat en fonction de ce que prévoit le droit de la responsabilité contractuelle dans chaque juridiction concernée.</p>

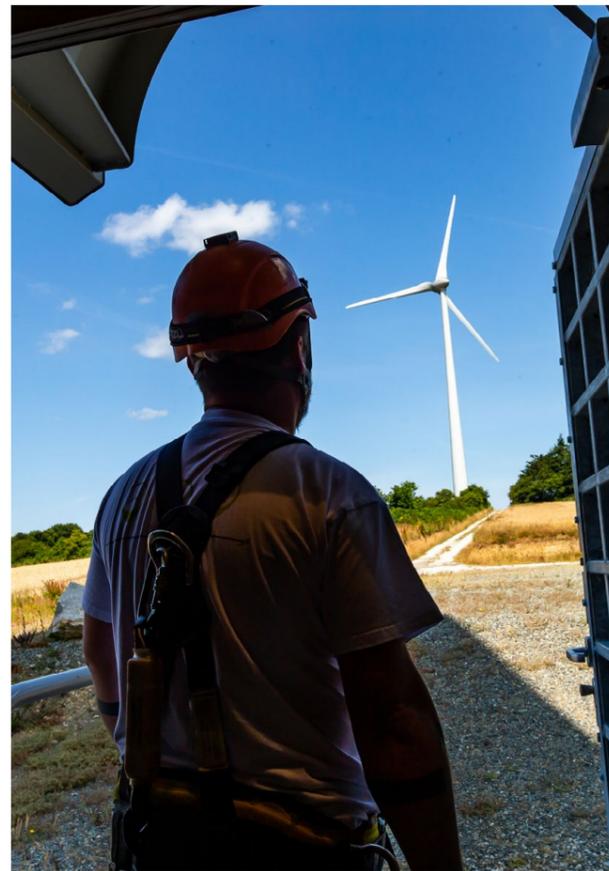


Protéger la biodiversité et les habitats naturels ✓

Engagement #06 / Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants

Le développement de projets éoliens est strictement encadré par la loi et nécessite la réalisation d'études portant sur l'écologie, le paysage et l'acoustique pour minimiser autant que possible l'impact environnemental du parc, de sa construction à son démantèlement.

Kallista Energy a fait le choix de réaliser ces études en s'appuyant systématiquement sur une analyse menée par un bureau d'études spécialisé pour aboutir au projet le plus durable sur le plan environnemental et économique.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
10 bureaux d'études indépendants sont intervenus sur nos projets.	Recrutement d'un chef de projet environnement dans notre équipe pour accroître la prise en compte des sensibilités écologiques dans dès l'amont du développement de nos projets. 25 bureaux d'études indépendants sollicités pour nos projets.	Continuer à solliciter de nouveaux prestataires, ancrés dans les territoires et dont les experts maîtrisent parfaitement les enjeux environnementaux locaux pour réaliser les études nécessaires au développement de nos projets éoliens.

Engagement #07 / Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

Comme pour tous les chantiers de construction, peu importe le domaine d'activité, la phase de construction génère des déchets et des impacts sur l'environnement. Même si la construction d'un parc éolien ne nécessite pas, par exemple, l'utilisation de produits chimiques dangereux, il est impératif de veiller à la sécurité des personnes, d'une part, et, d'autre part, à la gestion des déchets pour limiter l'impact de notre activité.

En 2020, la construction de notre parc éolien aux Pays-Bas a fait l'objet d'une attention particulière autant pour la sécurité que pour la préservation de la biodiversité et la gestion des déchets :

Un suivi du chantier par des écologues

L'activité des oiseaux, sur le site et à proximité, avait fait l'objet d'études pendant la phase de développement du projet et a été étudiée de près pendant toutes les étapes du chantier.

Découvrez le travail effectué par les écologues en vidéo :



Réalisations

2020

Chantier de construction de notre parc éolien d'Oostflakkee aux Pays-Bas :

- Mise en place d'une action de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'Hygiène, Santé et Sécurité (HSE) pendant le chantier de construction de notre parc éolien aux Pays-Bas (« Trophée HSE »)

Objectifs

2021

Assurer l'exemplarité des chantiers de renouvellement de nos parcs éoliens de Trébry et Lanfains en Bretagne.

Pour nos chantiers à venir :

Définir un tri des déchets plus contraignant que la législation en vigueur sur les chantiers.

- Mettre en place de bennes à déchets encore plus différenciées qu'actuellement pour le recyclage, y compris pour la valorisation des déchets du quotidien des ouvriers.
- Associer un bureau de contrôle pour un suivi du tri des déchets, au-delà des domaines réglementaires.

Systématiser les études hydrologiques pour mieux dimensionner les fondations en tentant de s'affranchir du risque de présence d'eau.

Engagement #08 / Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens

Kallista Energy effectue avec la plus grande rigueur le suivi et la maintenance de ses installations. De ce fait, il est possible de prévenir les incidents techniques et d'intervenir en amont pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement ainsi que la continuité de la production d'électricité renouvelable.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
<p>Mise en place d'une solution technique innovante sur un de nos parcs bretons pour optimiser la gestion acoustique du parc.</p> <p>Amélioration des procédures de suivi acoustique et des fréquences d'inspection.</p>	<p>Acquisition de 7 enregistreurs d'ultrasons (BATmode) pour recueillir des données précises sur l'activité des chiroptères. Ces enregistreurs permettent d'avoir des inventaires complets de l'activité des chauves-souris dans le cadre de nos suivis post-implantation ou pour les études de faisabilité.</p> <p>6 suivis de l'avifaune effectués (avec très peu de cas de mortalité constatés).</p> <p>Suivi par des écologues du chantier de construction de notre parc éolien d'Oostflakkee aux Pays-Bas et mise en place d'actions ad hoc pour l'avifaune (ajustement des lumières pour ne pas éblouir les chauves-souris, recherche de nids, effarouchement des oiseaux...).</p> <p>2 inspections DREAL sans non-conformité majeure.</p>	<p>Etudier des partenariats avec des associations environnementales en région Centre pour la protection des busards.</p> <p>Installer des détecteurs d'oiseaux sur notre parc d'Oostflakkee aux Pays-Bas pour un suivi précis de l'activité des aigles de mer autour du site. Couplage des détecteurs avec la centrale éolienne pour arrêter les turbines lorsqu'un aigle de mer approche le site de sorte à prévenir le risque de collision.</p> <p>Initier un partenariat avec l'Office National des Forêts pour créer des puits de carbone, éléments essentiels pour atteindre la neutralité carbone, à travers la restauration de forêts dégradées.</p>

Engagement #09 / Investir dans le renouvellement de nos parcs nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'énergie renouvelable

Dès 2017, Kallista Energy avait pris l'engagement d'aller au-delà des exigences réglementaires et d'araser totalement les massifs de fondation en béton des éoliennes (hors pieux) lors du démantèlement d'un parc éolien pour restituer aux agriculteurs leur terrain dans son état d'origine. Cet engagement a été mis en œuvre lors du premier démantèlement effectué par notre entreprise en Bretagne (commune de Plouyé) en 2017.

L'arrêté du 22 juin 2020* rend l'excavation de la totalité des massifs de fondation obligatoire, confirmant la pertinence de l'engagement pris par Kallista Energy 3 ans auparavant.

Kallista Energy réaffirme son engagement de faire les investissements nécessaires pour renouveler les parcs éoliens présentant la meilleure adéquation entre bénéfices environnementaux tangibles et visibilité

économique sur le long-terme pour les communes d'accueil des parcs ainsi que pour l'entreprise.

Le renouvellement des parcs vieillissants permet de produire plus d'électricité renouvelable grâce à des éoliennes plus performantes. Même dans le cas d'un renouvellement avant la fin des 20 ans d'exploitation d'un parc, le gain de production généré couvre très rapidement le bilan CO₂ de la construction du nouveau parc. De plus, les éoliennes récentes sont plus fiables et peuvent être exploitées avec un niveau de performance très élevé (exemple avec le renouvellement du parc éolien de Trébry dans les Côtes-d'Armor en p. 34).

* Portant modification des prescriptions relatives aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
<p>Partage de notre expérience sur le renouvellement de parcs auprès de la profession : atelier à l'OFATE (Office Franco-Allemand pour la Transition Energétique), Magazine ADEME...</p> <p>Pas de démantèlement en 2019.</p>	<p>Réalisation de plusieurs simulations pour définir les meilleures options économiques et environnementales pour nos projets de renouvellement : optimisation des calendriers de démantèlement / renouvellement pour limiter le temps d'arrêt de production d'électricité sur le site ; utilisation d'un traitement chaux / ciment à la place d'un apport de cailloux dans les fondations pour limiter la consommation de ressources et donc l'impact du transport, dans des cas précis.</p> <p>Pas de démantèlement en 2020.</p>	<p>Pour le renouvellement de nos parcs éoliens de Trébry et Lanfains :</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler avec un recycleur local pour le démantèlement avec un suivi complet des déchets, Optimiser la conception de la base vie du chantier pour limiter les émissions de CO₂ liées à la consommation d'eau et d'énergie, Araser la totalité des massifs de fondation, conformément à la Loi.

Le renouvellement de notre parc éolien de Trébry en Bretagne :
**Augmenter la production d'électricité renouvelable
 et diminuer davantage les émissions de CO₂**

En 2021, Kallista Energy procédera au renouvellement
 des 6 éoliennes installées dans la commune de Trébry (Côtes-d'Armor) depuis 16 ans.

30%

D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN PLUS

32%

D'ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES SUPPLÉMENTAIRES*

EN SAVOIR PLUS

*Estimations à partir des données ADEME sur une durée de 16 ans pour les deux parcs, en prenant en compte la fabrication des éoliennes, la construction du parc, son exploitation et son démantèlement (14,1 gCO₂e/kWh éolien produit contre 59,9 gCO₂e/kWh pour le mix énergétique français en 2020). Avec une exploitation sur une durée de 20 ans, le nouveau parc permettra d'éviter jusqu'à 70% de CO₂ supplémentaires par rapport à l'ancien parc.

Témoignage

« Le parc éolien de Trébry a été l'un des tout premiers à être développé dans ce coin du département. A l'époque, c'était une curiosité et on a eu un défilé impressionnant de voitures lors du chantier de construction. Ici, les éoliennes sont installées sur la ligne de crête du Mont Bel-Air qui est le point culminant des Côtes-d'Armor avec 339 mètres. Cela paraissait logique d'avoir des éoliennes ici car on a du vent. Le parc éolien a un effet positif sur l'image de la commune. Il montre notre engagement pour le développement durable. Au moment de la construction des éoliennes, la Mairie avait aussi fait installer des panneaux solaires sur des logements communaux pour que l'on produise plus d'énergie localement. Quand j'ai su que les nouvelles éoliennes allaient produire 30% d'électricité en plus, j'ai été convaincu par le projet de renouvellement. Il faut qu'on continue de développer des énergies renouvelables pour améliorer l'autonomie énergétique de notre région »

Daniel Commault,
 maire de Trébry depuis 2020.



Engagement #10 / Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir

Au 1er juillet 2022, au minimum 90% de la masse totale des éoliennes démantelées, fondations incluses, lorsque la totalité des fondations sont excavées, ou 85% lorsque l'excavation des fondations fait l'objet d'une dérogation, doivent être réutilisés ou recyclés.

Cette nouvelle loi permettra d'accélérer l'engagement de Kallista Energy de recycler ou valoriser la totalité des composants de ses éoliennes démantelées.



Actions passées

Valorisation des pales des éoliennes démantelées à Plouyé (Bretagne en 2017) en Combustible Solide de Récupération (CSR) dans une cimenterie.

Réalisations

2020

Pas de chantier de renouvellement.
 Première expérimentation de recyclage d'une pale défectueuse avec l'entreprise Reciclaia, qui travaillent aussi sur des projets pour les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de la construction.

Objectifs

2021

Valoriser les pales des parcs éoliens de Trébry et Lanfains en CSR.
 Etudier l'impact environnemental du recyclage de la fibre de verre par rapport à une valorisation en Combustible Solide de Récupération (CSR) pour nos prochains démantèlements.



Nos engagements sociétaux ✓

Engagement #11 / Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements

En 2020, le Covid-19 a constitué le risque majeur pour la santé des salariés de Kallista Energy. Afin de limiter autant que possible les risques de contagion des équipes, le télétravail a été généralisé à l'ensemble du personnel avant les recommandations

gouvernementales. Les membres de l'équipe dont les missions ne sont pas adaptées au travail à distance ont été dispensés de présence dans l'entreprise pendant le premier confinement, avec maintien de leur salaire.

La sécurité comme mot d'ordre sur le chantier du parc éolien d'Oostflakkee aux Pays-Bas

Un trophée HSE (Hygiène, santé et Sécurité) a été mis en place pour sensibiliser tous les intervenants sur le chantier aux bonnes pratiques.



Voir la vidéo :



Réalisations

Objectifs

2020

Mise en place un numéro d'appel d'astreinte unique pour les situations d'urgence sur nos parcs.

Organisation d'un atelier avec les pompiers de Seine-Maritime pour former les pompiers à des interventions dans les éoliennes.

Réalisation de deux inspections des pales par an au lieu d'une (conformément à l'arrêté modificatif de la réglementation ICPE).

0 accident de travail pour les membres de l'équipe de Kallista Energy.

3 accidents de travail impliquant des salariés de nos prestataires sur nos parcs (avec 1 seul arrêt de travail).

Formation de 4 collaborateurs du siège aux premiers secours, à la manipulation des extincteurs et à l'évacuation (guide-file et serre-file).

Les 8 membres de l'équipe exploitation sont aussi formés aux premiers secours et à la manipulation des extincteurs.

Réalisation du travail nécessaire en vue d'obtenir une triple certification ISO 9001 pour le management de la qualité, 14001 pour le management environnemental et 45001 pour le management de la prévention des risques au travail et ainsi valider la pertinence de nos actions dans ces différents domaines.

Définition de procédures de prévention et de lutte contre le Covid 19 (identification d'un référent Covid, mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique à tous les salariés)

Formation de 16 collaborateurs à la sécurité routière (ateliers Centaure). Les déplacements professionnels constituent la première source de risque pour les collaborateurs, en dehors de la crise sanitaire provoquée par le Covid 19.

2021

Obtenir une triple certification ISO 9001, 14001 et 45001.

Mettre en place des ateliers de sensibilisation sur la sécurité pour les collaborateurs.

Réitérer la sensibilisation au risque routier, formation Centaure.

Former 4 collaborateurs travaillant à Lyon et Bordeaux (dans des espaces de travail partagés) aux premiers secours.

Mettre à jour et adapter toutes nos procédures de sécurité à l'intégration des équipes dans les nouveaux locaux parisiens (procédure d'évacuation, extincteurs...).

Réaliser en interne un exercice de secours sur éolienne avec mise en situation et mise en sécurité des installations, si possible en lien avec les services de secours.

Organiser des réunions avec les différents Service Départemental d'Incendie et de Secours (ou SDIS) de notre périmètre, afin de réaliser une mise à jour documentaire des éléments en leurs possessions (Numéros de téléphone, adresses, coordonnées GPS...) et discuter de la possibilité de planifier un ou plusieurs exercices d'entraînement conjoint.

Embaucher un nouveau collaborateur pour renforcer notre équipe exploitation, notamment pour les contrôles réglementaires.

0 accident de travail pour les salariés de Kallista Energy.

Engagement #12 / Réunir les conditions pour le bien-être au travail des salariés

94%

DES SALARIÉS
SONT SATISFAITS
DE KALLISTA ENERGY

92%

DES SALARIÉS SONT
SATISFAITS À
L'ÉGARD DE LEUR TRAVAIL

94%

DES SALARIÉS PARLENT DE
MANIÈRE POSITIVE DE KALLISTA
ENERGY À LEUR ENTOURAGE

Résultats du baromètre réalisé sur Internet du 21 octobre au 9 novembre 2020 par le cabinet People Vox Enquête.

Travailler chez Kallista Energy

- ✓ Flexibilité des horaires et possibilité de télétravail pour réduire les temps de transport et pour mieux conjuguer vie privée et vie professionnelle,
- ✓ Prise en charge des frais pour la participation à des événements sportifs (foot éolien, régates des énergies renouvelables...)
- ✓ Séminaires d'équipe annuels
- ✓ Tous les ponts offerts

Accompagner les collaborateurs dans leur trajectoire carbone individuelle

D'ici 2050, la France devra diviser par 6 ses émissions de CO₂ (par rapport à 1990). Pour chaque français, cela implique de passer de 11t de CO₂ par an à 2t. Kallista Energy est en train de développer un programme d'actions pour proposer à tous ses salariés qui le souhaitent un accompagnement pour amorcer cette transition vers des modes de vie avec un plus faible impact carbone.

Résultats

Réalisations

Objectifs

2019

Mise en place d'un Comité Social et économique (CSE).

Participation à la régates des EnR.

Participation au foot éolien.

Séminaire d'équipe à la montagne.

Formations proposées à l'équipe (négociation, paysage, langue étrangère...).

Travaux de rafraîchissement des peintures et modernisation de la cuisine du troisième étage (Paris).

Changement des chaudières et meilleure gestion de la température dans nos locaux parisiens.

2020

Réalisation d'une enquête de satisfaction par le cabinet People Vox.

Organisation d'un ciné-débat en visioconférence pour l'ensemble de l'équipe en septembre. Projection du film « A contres sens - voitures électriques, la grande intox » et échanges avec l'un des réalisateurs.

Participation de 6 collaborateurs à la Fresque du climat dans la perspective de proposer cette action à l'ensemble des collaborateurs (le télétravail généralisé dû à la crise sanitaire a retardé la mise en place du déploiement de cette action).

2021

Prendre en compte les remarques des salariés dans l'aménagement des nouveaux parisiens (pas d'open-space, un meilleur espace convivialité, plus de salles de réunions...).

Mise en place d'ateliers individuels ou en équipe pour accompagner la transition de chaque collaborateur vers sa neutralité carbone individuelle :

- Fresque du climat
- Bilan carbone

Nouer un partenariat avec 'Trust Society' afin de faire bénéficier de tarifs avantageux à nos collaborateurs. Trust Society est une plateforme de vente par internet qui propose des produits français pour remplacer tous les produits du quotidien par des alternatives durables.

Engagement #13 / Veiller à la diversité et la parité au sein de notre équipe

Malgré les incertitudes générées par la crise sanitaires et les confinements successifs, Kallista Energy a maintenu ses 6 recrutements prévus en 2020. Notre entreprise s'est adaptée pour proposer un parcours d'intégration alliant des rencontres dans le strict respect des règles sanitaires et des échanges virtuels. La qualité du parcours d'intégration a été soulignée par 100% des nouveaux salariés dans le cadre du baromètre réalisé par le cabinet People Vox en septembre 2020.

A fin 2020, notre équipe comptait 35% de femmes, soit un chiffre supérieur à la moyenne de 27,5 % de femmes dans le secteur des Industries Electriques et Gazières.



Kallista Energy a fait le choix de miser sur le potentiel de ses collaborateurs plutôt que simplement sur l'expérience. Ainsi, nous pouvons recruter des talents avec peu ou pas d'expérience dans notre domaine d'activité et les former en interne avec le soutien de nos collaborateurs les plus expérimentés. Les recrutements sont axés sur les compétences et nos procédures respectent les lois en vigueur afin d'éviter toute forme de discrimination.

Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
Maintien de notre processus de recrutement intégrant plusieurs membres de l'équipe pour éviter toute discrimination, même inconsciente.	Les objectifs 2020 ont été reportés en raison de la crise sanitaire.	Soutenir une initiative pour inciter les femmes à rejoindre les métiers techniques et scientifiques.

Engagement #14 / Travailler de concert avec nos parties prenantes locales

Malgré la crise sanitaire et les confinements successifs en 2020, l'équipe de Kallista Energy a maintenu sa concertation avec ses parties prenantes locales dans le strict respect des règles sanitaires.

L'entreprise a aussi fait le choix de repousser le calendrier de certains projets quand les conditions n'étaient pas réunies pour enclencher une concertation avec les Mairies ou les riverains.

Les événements prévus dans le cadre de la journée mondiale du vent et des Portes Ouvertes des énergies renouvelables ont toutefois dû être reportés pour éviter tout risque de propagation du virus.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
Journée Portes Ouvertes de Energies Renouvelables à Breteuil (Oise). Journée du vent à Tournaisis (Loiret). Définition du cahier des charges de notre plateforme d'information digitale.	Développement de notre portail de concertation digital. Diffusion d'une lettre d'information à toutes les Mairies accueillant l'un de nos parcs pour leur présenter un bilan annuel de l'installation.	Déployer le portail de concertation digital à destination des riverains de nos projets (la mise en ligne, initialement prévue pour 2020 avait été reportée en raison de la pandémie de Covid-19). Proposer des activités aux riverains de nos parcs dans le cadre de la journée mondiale du vent et des Journées Portes Ouvertes des Energies Renouvelables.

Engagement #15 / Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs

Au-delà des taxes locales que Kallista Energy verse aux collectivités locales, notre entreprise poursuit son action au sein des collectivités à travers différentes actions de parrainage. Kallista Energy soutient principalement des actions qui visent à faire la promotion des énergies renouvelables, des activités sportives collectives ou qui mettent en avant des mobilités douces : trails, courses cyclistes, clubs sportifs...

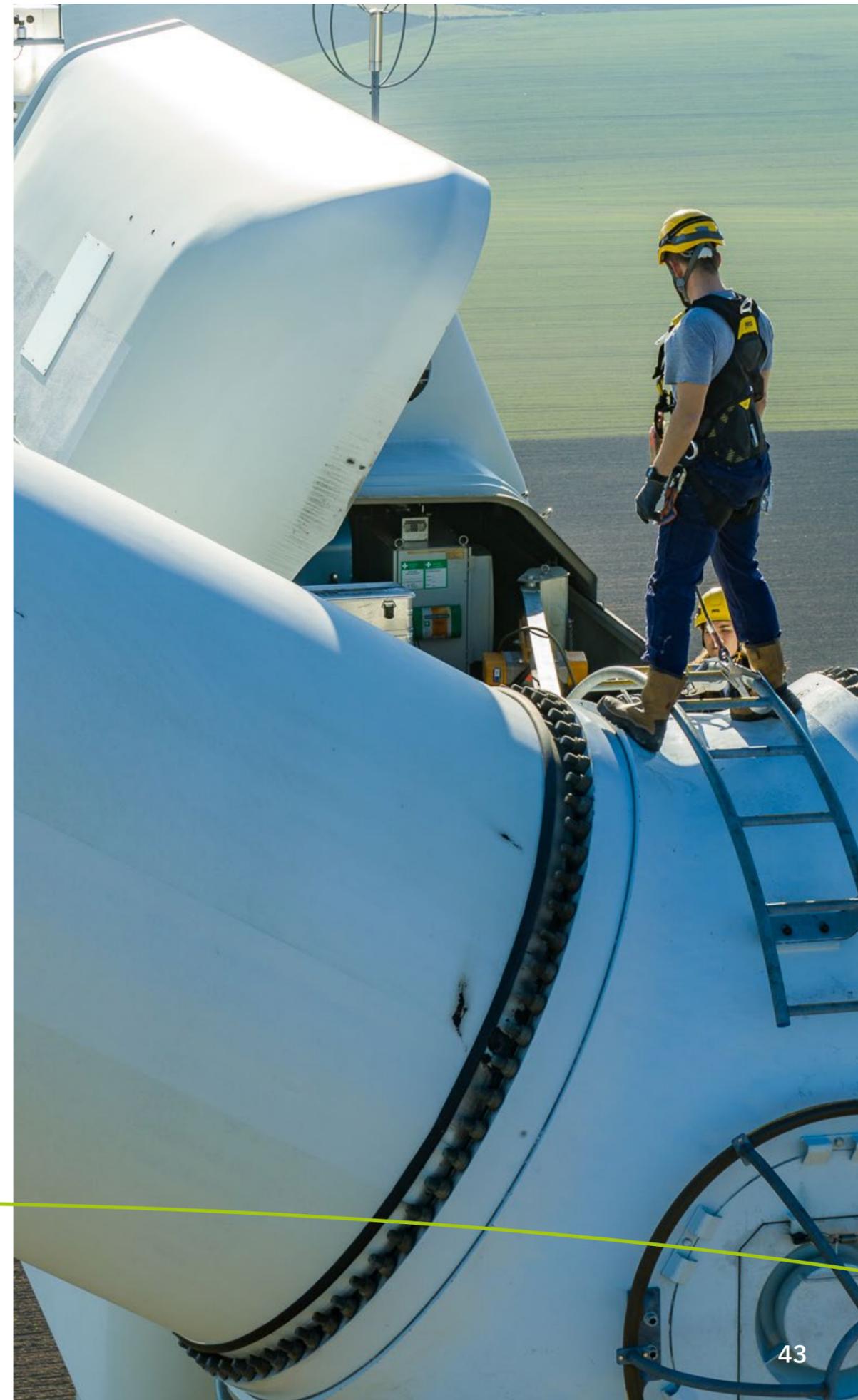
Notre engagement porte en général sur plusieurs années pour permettre à des associations de lancer ou de renforcer leurs activités. Kallista Energy a fait le choix de répartir ses efforts entre plusieurs actions collectives de petite envergure, plutôt qu'un investissement dans une seule action de mécénat plus médiatique.

Résultats

Réalisations

Objectifs

2019	2020	2021
<p>Quelques exemples d'associations soutenues :</p> <p>Le Trail du Pain Chaud (Côtes-d'Armor) ; Grand prix cycliste de Luneray (Seine-Maritime) ; Association Multisports de Breteuil (Oise) ; Club de football de Biville-la-Baignarde (Seine-Maritime).</p>	<p>~7% du chiffres d'affaires de Kallista Energy versés en taxes locales.</p> <p>Recrutement de 6 nouveaux collaborateurs dont 3 en régions, au plus près de nos projets.</p> <p>Maintien de notre soutien financier aux associations culturelles et sportives ou actions en faveur du dynamisme local malgré la crise sanitaire.</p>	<p>Faire appel à des experts indépendants au plus proche de nos projets en régions pour la réalisation des études.</p> <p>Renouveler nos partenariats en faveur des associations locales et identifier d'autres actions pertinentes pour les territoires où nous sommes présents.</p> <p>Mettre en place une action avec l'Office National des Forêts pour contribuer à renforcer la résilience de forêts en régions et à créer des puits de carbone.</p>





Nos engagements pour la gouvernance ✓

Engagement #16 / Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec les salariés

Depuis le 1er janvier 2019, Kallista Energy est une société à Directoire et Comité de surveillance, avec une articulation entre trois pouvoirs : souverain (Assemblée Générale), exécutif (Président/Directeur Général/ Directoire) et surveillance (Comité de surveillance). Cette juste articulation entre les trois pouvoirs dans l'entreprise permet de légitimer, de prendre et d'assumer les décisions – notamment stratégiques – dont les conséquences sont durables pour l'entreprise, d'établir la confiance des parties prenantes à l'égard de ceux qui gouvernent l'entreprise et à l'égard de l'entreprise elle-même.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
Création d'un Comité Social et Économique. 12 réunions du Directoire. 5 réunions du Comité de Surveillance.	Ouverture du capital de l'entreprise aux salariés. Nomination d'un référent 'harcèlement'. 12 réunions du Directoire. 5 réunions du Comité de Surveillance.	Nommer un Président indépendant pour le Comité de Surveillance. Organiser une assemblée générale des actionnaires qui réunira physiquement tous les actionnaires salariés (première assemblée annuelle depuis l'ouverture du capital, celle de 2020 ayant été tenue à distance en raison du Covid). Respecter la périodicité des réunions du CSE (12 par an), du directoire (4 par an minimum) et du Comité de Surveillance (4 par an).

Engagement #17 / Prévenir les fraudes

Des règles de fonctionnement très strictes ont été définies pour prévenir tous les risques de corruption et de fraude au sein de l'entreprise et dans les interactions avec ses parties prenantes.

Le code de conduite de Kallista Energy, défini en 2018, sert de cadre à toutes les négociations nécessaires au développement de nos projets et précise par exemple les actions à proscrire dans la négociation des loyers pour l'implantation de nos éoliennes.

Les managers de proximité assurent une sensibilisation permanente de l'équipe à ces règles de bonne conduite.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
Mise en place d'une procédure de validation des conventions par le service juridique. Pas de déviation au code d'éthique constatée.	Zéro déviation au code de conduite anti-fraude.	Zéro déviation au code de conduite anti-fraude.

Engagement #18 / Prévenir les risques de gestion

Le maintien de la parfaite intégrité financière et comptable du groupe est un objectif clé, soutenu par la mise en place d'un contrôle interne documenté et systématique.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
<p>Formalisation des procédures internes avec une validation par nos commissaires aux comptes.</p> <p>Mise en place de nouveaux outils de gestion pour renforcer les contrôles : outils SAAS de suivi des engagements, des notes de frais.</p> <p>Externalisation de la paye permettant d'accroître la sécurité des déclarations sociales, et la confidentialité des informations des salariés.</p>	<p>Extension de l'outil de suivi des engagements initié en 2019 à tous les services concernés de l'entreprise.</p>	<p>Recruter un contrôleur de gestion complémentaire.</p> <p>Organiser une procédure d'audit interne permettant de vérifier la bonne application des règles de contrôle interne. Vérification annuelle par thème tournant.</p>

Engagement #19 / Promouvoir la cybersécurité

Les échanges informatiques sont au cœur de l'activité quotidienne de Kallista Energy. Notre entreprise met en œuvre les infrastructures et les formations nécessaires pour veiller à la confidentialité et à l'intégrité des données.



Résultats	Réalisations	Objectifs
2019	2020	2021
<p>Formation de tous les nouveaux arrivants à la cybersécurité.</p> <p>Sensibilisation régulière aux tentatives de phishing.</p> <p>Vérification de notre respect à la loi RGPD notamment le renforcement de la procédure de gestion des candidatures pour les offres d'emploi et de stage.</p>	<p>Formation de tous les nouveaux arrivants, salariés et stagiaires, à la cybersécurité.</p> <p>Renforcement de l'équipe informatique avec une diversification de poste en interne.</p>	<p>Améliorer la gestion des accès et des identités numériques avec notamment la mise en place d'une politique de changement systématique et régulière des mots de passe utilisateurs.</p> <p>Redonder les serveurs de données pour permettre un rétablissement des services en cas de piratage, sans avoir à payer de rançon.</p> <p>Protéger nos serveurs par un système d'extinction au CO₂.</p>



KALLISTA ENERGY

Producteur indépendant d'énergies compétitives

www.KallistaEnergy.com

Rapport RSE 2020